



FNEC FP FO 13

Mardi 12 février 2013 : grève massive

- pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires
- pour l'abandon du projet de loi Peillon de refondation de l'école

Dans tous les départements la grève a été massive, 80% de grévistes à Paris, 75% de grévistes dans l'Académie d'Aix-Marseille, la moitié des écoles fermées. Des milliers de manifestants à Marseille, 12000 à Paris...

A Marseille, les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré, se sont rassemblés nombreux en cortège derrière la banderole qui reprenait les mots d'ordre de l'interfédérale nationale FO, CGT, SUD, CNT, FAEN :

- amélioration des conditions de travail et de rémunération,
- abandon du projet de loi de refondation de l'école,
- abrogation du décret sur les rythmes scolaires.



*« Peillon, ta réforme, on n'en veut pas !
Ni en 2013, ni jamais ! »
« Peillon, notre statut, n'y touche pas !
On veut rester fonctionnaires d'état ! »
« Projet de loi Peillon : abandon ! »
« Décret rythmes scolaires : abrogation ! »*

Voilà ce qu'ils ont scandé,
voilà ce que demandent les personnels.

A l'issue de la manifestation, devant la Préfecture, le Secrétaire Départemental du SNUDI-FO 13 a rappelé les revendications de cette journée de grève, soutenu par l'intervention d'un représentant de l'Union Départementale FO 13.

Une délégation intersyndicale a été également reçue par l'autorité préfectorale qui s'est engagée à transmettre les revendications au ministre.

Le ministre va-t-il entendre le message ? Il doit répondre en retirant son décret sur les rythmes scolaires et en abandonnant son projet de loi de refondation !

La FNECFP-FO a proposé à toutes les fédérations syndicales de se réunir lundi 18 février au siège de la FNECFP-FO.

Elle proposera de demander une audience urgente au ministre de l'Éducation nationale afin qu'il réponde aux revendications, à commencer par l'exigence d'abrogation du décret.



**Pour la défense de vos droits, pour la défense de vos statuts,
adhérez à Force Ouvrière !**